



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Haiti

Question écrite n° 36241

Texte de la question

M Didier Chouat demande a M le ministre des affaires etrangeres de bien vouloir lui indiquer quelle est la position de la France a l'egard d'Haiti, compte tenu des preoccupations concernant l'evolution democratique de ce pays.

Texte de la réponse

Reponse. - Les evenements de ces derniers mois en Haiti ont montre la difficulte de parvenir, apres trente annees de dictature, a un retablissement de la democratie. Le processus constitutionnel prevoyant la tenue d'elections le 29 novembre a ete interrompu a la suite d'exactions commises par des elements extremistes qui ont cherche a empecher la population de se rendre aux urnes. Au lendemain de ces evenements, le Gouvernement a fermement condamne les violences qui venaient d'avoir lieu et appelle les dirigeants d'Haiti a reprendre le processus. Le 17 janvier 1988, un scrutin, conteste par d'importants secteurs politiques en Haiti et marque par une faible participation electorale, a resulte en l'election de M Leslie Manigat comme President de la Republique d'Haiti. M Manigat dans son discours d'investiture et dans d'autres declarations, a marque qu'il voulait agir en faveur de la reconciliation nationale et du dialogue interieur. L'opposition, tout en gardant des distances avec le pouvoir, parait vouloir privilegier l'apaisement dans les circonstances actuelles. Au-dela des debats politiques, les Haitiens de toutes tendances se trouvent confrontes a une tres grave situation economique et sociale qui appelle des mesures urgentes. Pour sa part, le Gouvernement a pris acte des declarations des dirigeants haitiens, et plus particulierement de M Manigat, sur leur volonte de retrouver la voie de l'apaisement et de s'attacher a remedier aux difficultes de la population. Il a marque au ministre des affaires etrangeres d'Haiti, M Latortue, qui a effectue une visite a Paris au debut du mois de mars. l'importance qu'il attachait a la preservation de la paix civile et a la realisation du progres dans le sens d'une vie democratique, dans un pays attache a la France par d'anciennes et profondes traditions. Sur le plan de l'aide, le Gouvernement, qui a triple en deux ans les credits de cooperation en faveur d'Haiti, s'efforce de determiner les secteurs les plus prioritaires pour venir en aide aux populations et affirme ainsi concretement la solidarite de la France envers le peuple haitien.

Données clés

Auteur : [M. Chouat Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36241

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 février 1988, page 514

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1826